



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

2022 DAE 68 BUDGET PARTICIPATIF 2021 Subvention d'investissement (250.000 euros) et convention avec l'association Loisirs résidentiels des marinières (LOREM) dans le cadre du projet « Construisons la solidarité par de nouveaux lieux » (14e) pour la mise en œuvre du projet « FabLab solidaire - création – innovation – art numérique » (14e)

PROJET DE DÉLIBÉRATION

Exposé des motifs

Mesdames, Messieurs,

L'association Loisirs résidentiels des marinières (LOREM) œuvre depuis plus de 50 ans au développement de l'éducation, de la formation et de la culture dans les domaines scientifiques et techniques.

Elle participe à la formation du grand public aux outils numériques en tant qu'Espace Parisien du Numérique, mais organise également des formations professionnalisantes de régisseur vidéo mapping ou de pilote de drone. Elle possède également des compétences en imagerie 3D et en minéralogie 3D. Elle accueille des écoliers pour leur donner le goût des sciences et de la fabrication, et s'investit dans la vie d'arrondissement à travers de nombreuses manifestations.

L'association *LOREM* cherche désormais à monter en puissance et à développer son FabLab. L'objectif est d'en faire un lieu ouvert à un public le plus large possible, ainsi que de former ceux qui le souhaitent à l'utilisation de ces machines : découpeuses laser, fraiseuses, imprimantes 3D, etc. Cette offre machine compléterait les compétences du *LOREM* sur les drones et l'imagerie numérique, en faisant un pôle local. Le projet a pour objectif de permettre l'achat de machines et logiciels spécifiques (découpeuse vinyle, scanner 3D, simulateurs de vol, imprimante 3D, microscope 3D, etc.) afin de les rendre

accessible aux publics les plus éloignés du monde de la science, tout en développant leur créativité.

Le public cible est large : étudiants, artistes, amateurs, familles, etc. L'objectif est en effet d'en faire également un interlocuteur privilégié des enseignants, lors de l'organisation d'évènements découverte, et de manière générale de fédérer un public jeunes lors de petits ateliers dits « FabKids ». L'équivalent existe également pour les adultes, au sein d'ateliers collectifs de fabrication. L'association a aujourd'hui autour d'un millier de bénéficiaires, et l'attractivité de ces nouvelles machines permettrait d'augmenter encore ce nombre.

Le projet initial de l'association *LOREM* lors de son inscription au Budget Participatif prévoyait son installation au sein des anciens locaux du musée de la Libération de Paris, près de la tour Montparnasse. Néanmoins, le début de travaux devant entraîner à terme une hausse de la redevance les a contraints à changer de local en urgence. L'association sera désormais implantée dans un nouveau local de 140m² au sein du lycée François Villon, avec lequel des partenariats avaient déjà été réalisés et qui est labellisé « Cité Éducative », ce qui lui permet d'accueillir un jeune public extérieur. Ce déménagement ne gêne en rien les plans initiaux du Budget Participatif, les machines pouvant être transportables.

En complément de ce partenariat renforcé, l'association *LOREM* est également un acteur local important. EN plus d'un partenariat avec une autre cité scolaire, le LOREM est également partenaire de l'École de la deuxième chance afin de lutter contre le décrochage scolaire. Ils sont également en relation avec Pôle Emploi dans le cadre de ses formations professionnalisantes : ce nouveau matériel permettrait à un public éloigné de l'emploi d'y gagner des compétences valorisées. Des partenariats similaires existent avec les Missions locales.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet « Construisons la solidarité par de nouveaux lieux » issu du Budget Participatif en 2021 et permettra de mettre en œuvre le volet « FabLab solidaire - création – innovation – art numérique ».

Il vous est ainsi proposé d'apporter un soutien à l'association *LOREM* pour la mise en œuvre de ce projet, pour un montant total de 250.000 euros.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer la convention jointe au présent projet.

La Maire de Paris